

**Zeitschrift:** Schweizerische Geometer-Zeitung = Revue suisse des géomètres  
**Herausgeber:** Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres  
**Band:** 10 (1912)  
**Heft:** 11

**Vereinsnachrichten:** A propos du journal

**Autor:** [s.n.]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A propos du Journal.

Il ne faut pas croire que l'absence de toute intervention welsche dans la discussion des propositions de notre collègue Helmerking soit un indice du peu d'intérêt qu'attache la région romande à la parution simultanée de notre journal en allemand et en français.

Au contraire, les sections romandes appellent de tous leurs vœux le moment où le journal leur apportera plus de matière en français. Toutefois, pour obtenir ce résultat, la bonne solution n'est pas encore trouvée, celle naturellement qui puisse satisfaire et les vœux des lecteurs et les exigences de la caisse.

Il semble pourtant que c'est aller bien vite en besogne que de vouloir tout de suite, soit créer des éditions distinctes, soit s'entourer de collaborateurs rétribués.

Il existe certains journaux en Suisse qui paraissent également dans les deux langues, qui publient des mêmes articles en allemand et en français en regard les uns des autres, chaque page étant alors divisée en deux parties.

On pourrait, semble-t-il, s'enquérir auprès des rédacteurs de ces journaux et se rendre compte ainsi de l'avantage que ce mode de faire leur a procuré.

Dans les premiers temps, le format et le nombre de pages du journal pourraient rester identiques à ce qu'il est actuellement, la matière traitée dans chaque numéro serait donc moitié de ce qu'elle est à présent. Puis peu à peu, lorsque le nombre des collaborateurs augmentera, lorsque les discussions seront plus nourries et les sujets à traiter plus nombreux, on pourra augmenter le nombre des pages ou le format.

En tous cas, il faudra que le texte allemand comprenne les mêmes articles que le texte français et vice-versa, car on ne peut pas admettre que les collègues d'une langue soient favorisés ou lésés plutôt que les collègues de l'autre langue.

Cette manière de procéder pourra certainement suffire pendant quelques années, pendant assez longtemps en tous cas, pour que l'on puisse se rendre compte des inconvénients et des avantages du système, et proposer autre chose en connaissance de cause.

*Rn.*

---